

Ministère chargé de
l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

21/02/2019

Dossier complet le :

04/06/2019

N° d'enregistrement :

F01119P0051

1. Intitulé du projet

Réalisation d'un forage d'essai et de deux piézomètres sur la commune de Ris-Orangis (91) dans le cadre du projet d'agriculture urbaine.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

BISSON, Michel, Président

RCS / SIRET

2 0 0 0 5 9 2 2 8 0 0 0 1 1

Forme juridique

Communauté d'agglomération

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
16.c : Projets d'hydraulique agricole, y compris projets d'irrigation et de drainage de terres.	16.c) Projets d'irrigation nécessitant un prélèvement supérieur ou égal à 8 m ³ /h dans une zone où des mesures permanentes de répartition quantitative ont été instituées.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Forage d'essai pour capter le calcaire de Brie (entre 4 et 10m de profondeur) et y réaliser un essai de pompage, en vue d'une exploitation éventuelle. Deux piézomètres complètent le dispositif afin d'étudier le cône de rabattement de nappe.

4.2 Objectifs du projet

Il s'agit de maintenir et développer des espaces dédiés au maintien de l'activité agricole au sein du territoire communautaire en visant l'installation d'exploitations agricoles biologiques sur une partie du site de l'Aunette. La mise à disposition du site se fera par des baux ruraux environnementaux imposant la certification en agriculture biologique. Le site est classé en zone A (agricole) au Plan Local d'Urbanisme de la ville. Les exploitants seront retenus sur appel à candidature. Les pratiques agricoles devront être durables (consommation de ressources, pratiques culturales, etc.). Les cultures et le système d'irrigation (raccordement au forage, enterré ou en surface) qui seront développées dépendent des projets des candidats, qui ne sont pas encore retenus.

Par conséquent, le système d'irrigation (raccordement au forage, enterré ou en surface) est inconnu à ce jour et sera installé par les exploitants.

Le site est préparé par l'agglomération (viabilisation du terrain, développement des réseaux, accès au site et sécurisation, création du forage, préparation du sol et construction du bâtiment agricole). Les travaux ont commencé début 2019.

Ainsi, afin de permettre la réalisation de ce projet, la présente demande porte sur l'autorisation de solliciter la nappe du Calcaire de Brie pour l'irrigation d'une parcelle agricole au lieu-dit de l'Aunette, à Ris-Orangis. Ceci a pour objectif de répondre aux besoins en eau d'une culture maraîchère dont le maximum (stress hydrique important) a été estimé à 300 m³/jour (surface maximale cultivable environ 7ha). Pour ce faire, un forage et deux piézomètres sont prévus sur le site de l'Aunette.

Des essais d'eau seront prévus à la fin des travaux afin de déterminer le débit optimal de pompage. Suite à cela, il sera déterminé si d'autres forages sont nécessaires afin d'obtenir les débits requis. Le forage devra être équipé de façon définitive avec une pompe, un régulateur de débit et un regard de service.

Le diamètre du forage, qui doit permettre l'introduction d'une pompe immergée capable de relever le débit optimal de pompage (10 m³/h d'après les sources bibliographiques), a été choisi en conséquence.

Cette opération relève des rubriques 1.1.1.0, 1.1.2.0 et 2.2.1.0 (cf. § 4.2 Rubriques de la nomenclature concernées par le projet) des articles L. 214-1 à L. 214-3 du Code de l'Environnement, relatives aux ouvrages souterrains exécutés en vue de la recherche ou de la surveillance d'eaux souterraines ou en vue d'effectuer un prélèvement temporaire ou permanent. Au titre de ces rubriques, le projet est soumis au régime de déclaration pour la rubrique 1.1.1.0.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le forage et les piézomètres seront réalisés conformément à :

- la norme AFNOR NFX 10-999 « réalisation, suivi et abandon d'ouvrage de captage ou de surveillance des eaux souterraines réalisées par forages » du 30 août 2014,
- au guide d'application de l'arrêté du 11 septembre 2003 relatif à la rubrique 1.1.1.0 de la nomenclature Loi sur l'Eau annexée au Code de l'Environnement.

Les travaux du forage d'essai F1 consisteront à :

- Réaliser un forage vertical foré jusqu'au mur du Calcaire de Brie. Equipement d'une crépine à fil enroulé type Johnson de diamètre permettant l'insertion d'une pompe 6" (150 mm), soit un diamètre de foration de 17" 3/8 (441 mm) pour un diamètre extérieur du tubage de 9" 5/8 (244 mm) sur toute la hauteur du Calcaire de Brie (de 2 à 10 m de profondeur environ) et massif gravier filtrant sur la hauteur crépinée (4 à 10 m).
- Isoler la nappe des arrivées parasites des nappes sous-jacentes par la mise en place d'un bouchon d'argile à la base du Calcaire de Brie.
- L'isolation de l'espace annulaire supérieur -au droit des formations sus-jacentes au Calcaire de Brie, sera réalisée très scrupuleusement : cimentation ascendante à la canne d'injection, attente sous 24h du délai de prise, contrôle de la cimentation
- L'entreprise précisera dans son mémoire technique, les techniques de forages mises en œuvre et vérifiera les conditions de résistance des différentes parties du forage (avant trou, partie busée, tubage plein et crépine).
- A chaque fin de journée, le forage sera fermé par un capot cadenassé ou par la tête de rotation de la machine de forage.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Une estimation de production a été faite à 300 m³ /j en pic, avec une moyenne à 10 m³/h lors des horaires de pompages (à adapter en fonction du besoin d'eau).

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Aucune.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Profondeur du forage et des piézomètres	12 m
Emprise au sol	2 m ²
Irrigation des parcelles	7 ha
Volume moyen utilisé par an : entre 1500 et 2500 m ³ /ha/an en plein champ et 1300m ³ /1000m ² /an sous abri.	
Volume horaire max	10m ³ /h

4.6 Localisation du projet**Adresse et commune(s) d'implantation**

Ris Orangis, site de l'Aunette.
Les limites du site agricole de l'Aunette comprennent les parcelles cadastrales de la section BB numéro : 11, 12, 13, 14, 16, 38, 44, 48, 52, 54.

A noter que l'emplacement actuel exact du forage est approximatif mais que celui-ci sera dans tous les cas compris dans la parcelle 44, tout comme les deux piézomètres.

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Point d'arrivée :

Communes traversées :

Ris-Orangis

X (CC49) : 1 657 177.77

Y (CC49) : 8 160 411.94

F1

X (CC49) : 1 657 176.78

Y (CC49) : 8 160 401.83

Pz1

X (CC49) : 1 657 174.04

Y (CC49) : 8 160 381.85

Pz2

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Nappe de l'Albien (FRHG218) et nappe de Beauce (FRGG092).
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Marais d Itteville et de Fontenay-le-Vicomte (FR1110102), à plus de 8 km.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Dans les calcaires de Brie
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le pompage marginal engendra une baisse de niveau de nappe des calcaires de brie très ponctuellement
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase chantier seulement (quelques jours).
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	En phase chantier seulement (quelques jours).

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pendant la phase de travaux seulement (quelques jours).
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pendant l'essai de pompage seulement, un rejet des eaux d'exhaure de la nappe captée sera rejeté en surface (vers une buse ou un cours d'eau, cela reste à déterminer).
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Ce projet, de part sa nature, est sujet à variation. En effet, Grand Paris Sud souhaite favoriser des pratiques culturales biologique, développer les circuits courts, les pratiques agricoles durables mais le type exact de culture qui sera pratiqué sur les parcelles qu'elle met à disposition est dépendant de l'agriculteur s'y installant. A ce jour, seul un agriculteur, producteur de spiruline est retenu pour s'installer sur la parcelle et ses besoins en eau sont faible. (880m³ au total). Nous ne pouvons donc pas donner plus de précisions sur les futurs projets agricole, les cultivateurs n'étant pas encore en place. Un second appel à candidature sera lancé en 2019

8. Annexes

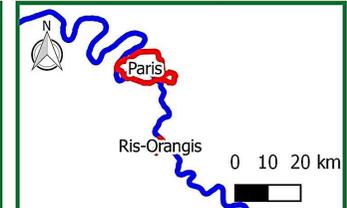
8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>



Légende

- Limite communale de Ris-Orangis
- Limite de la parcelle de l'Aunette
- Forage d'essai F1



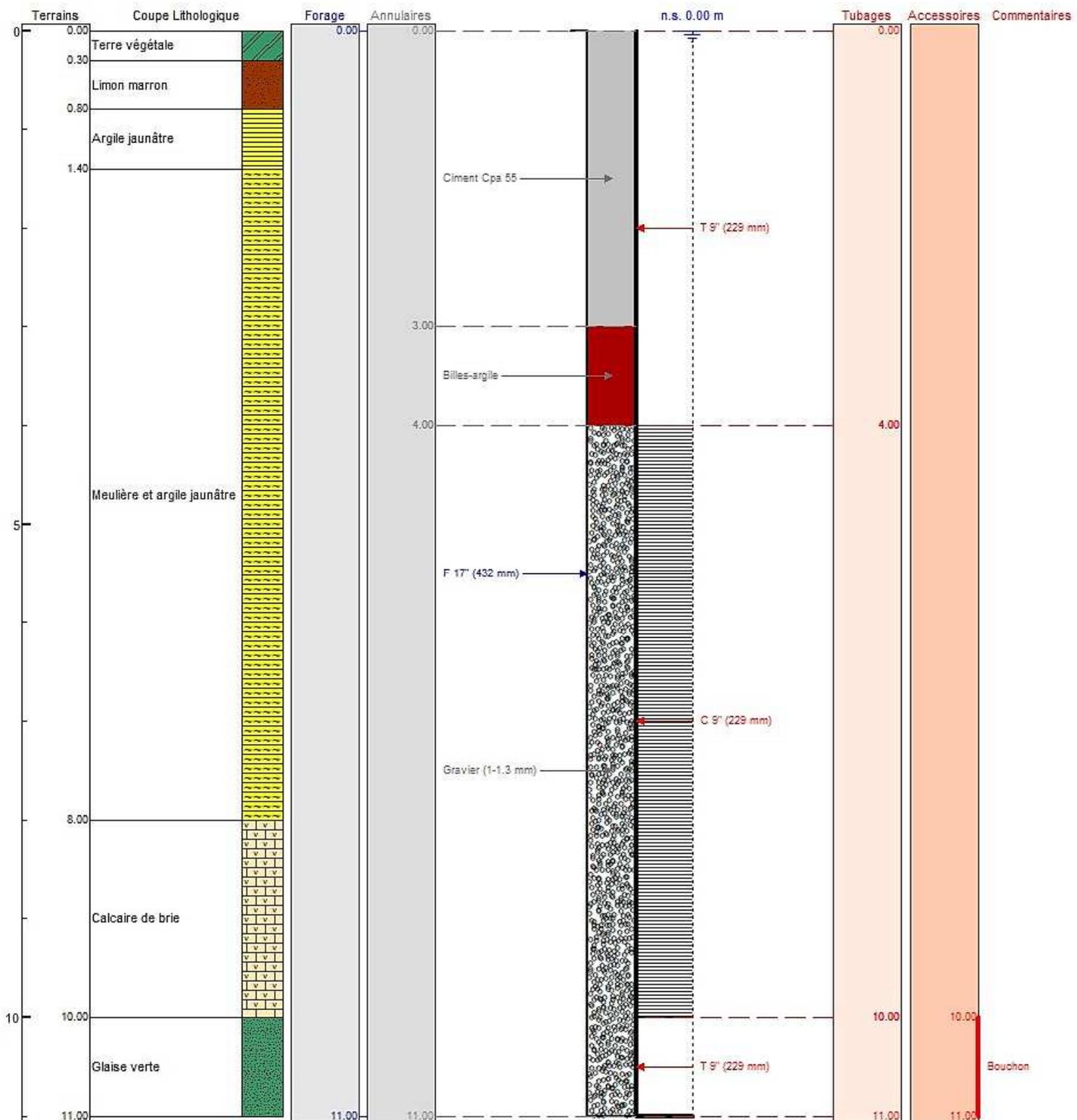
Forage d'alimentation agricole
- Ris-Orangis



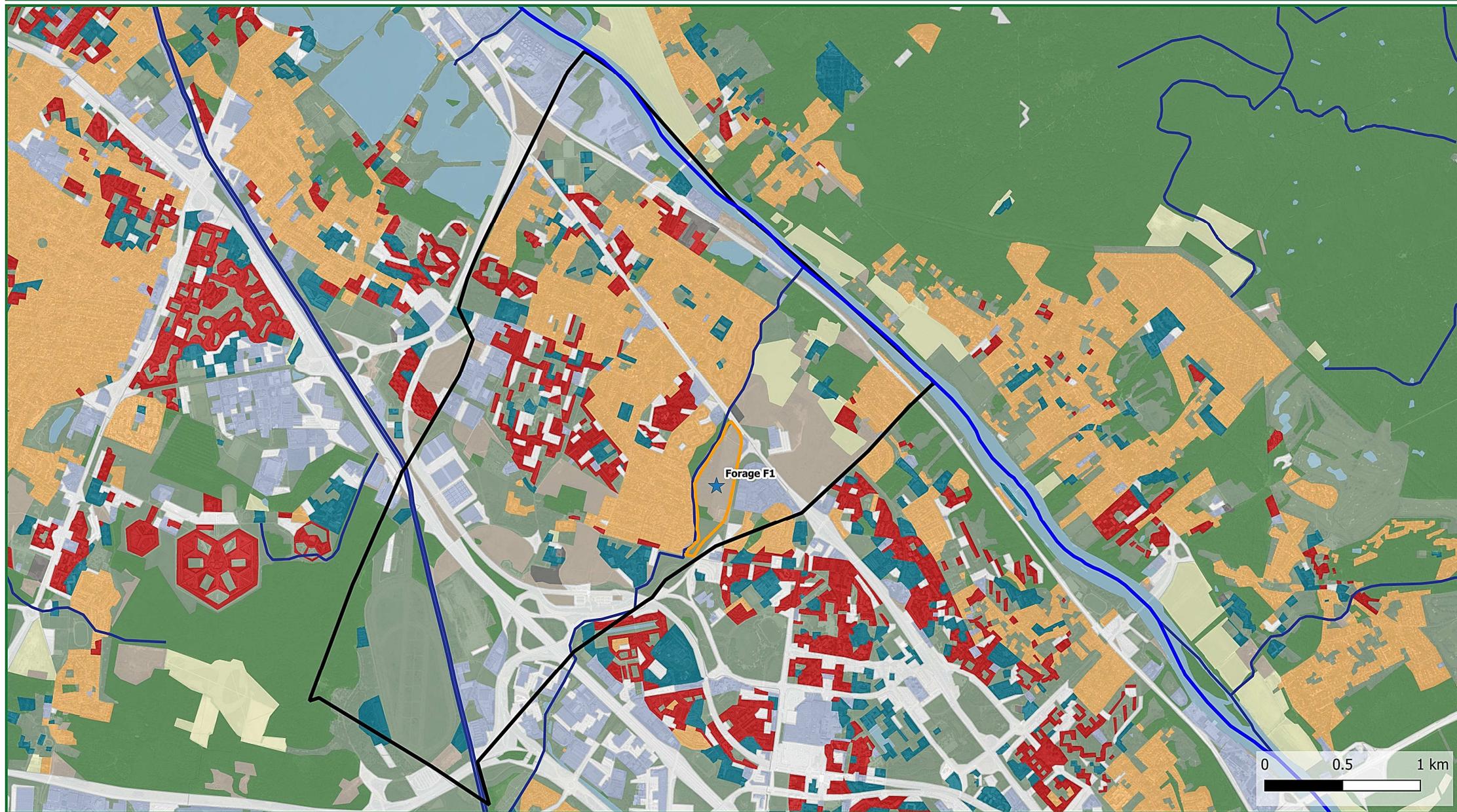
Source : IGN





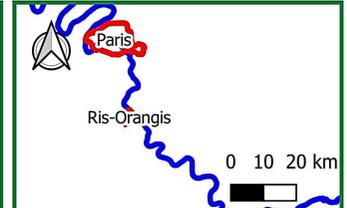


Mode d'Occupation du Sol et cours d'eau



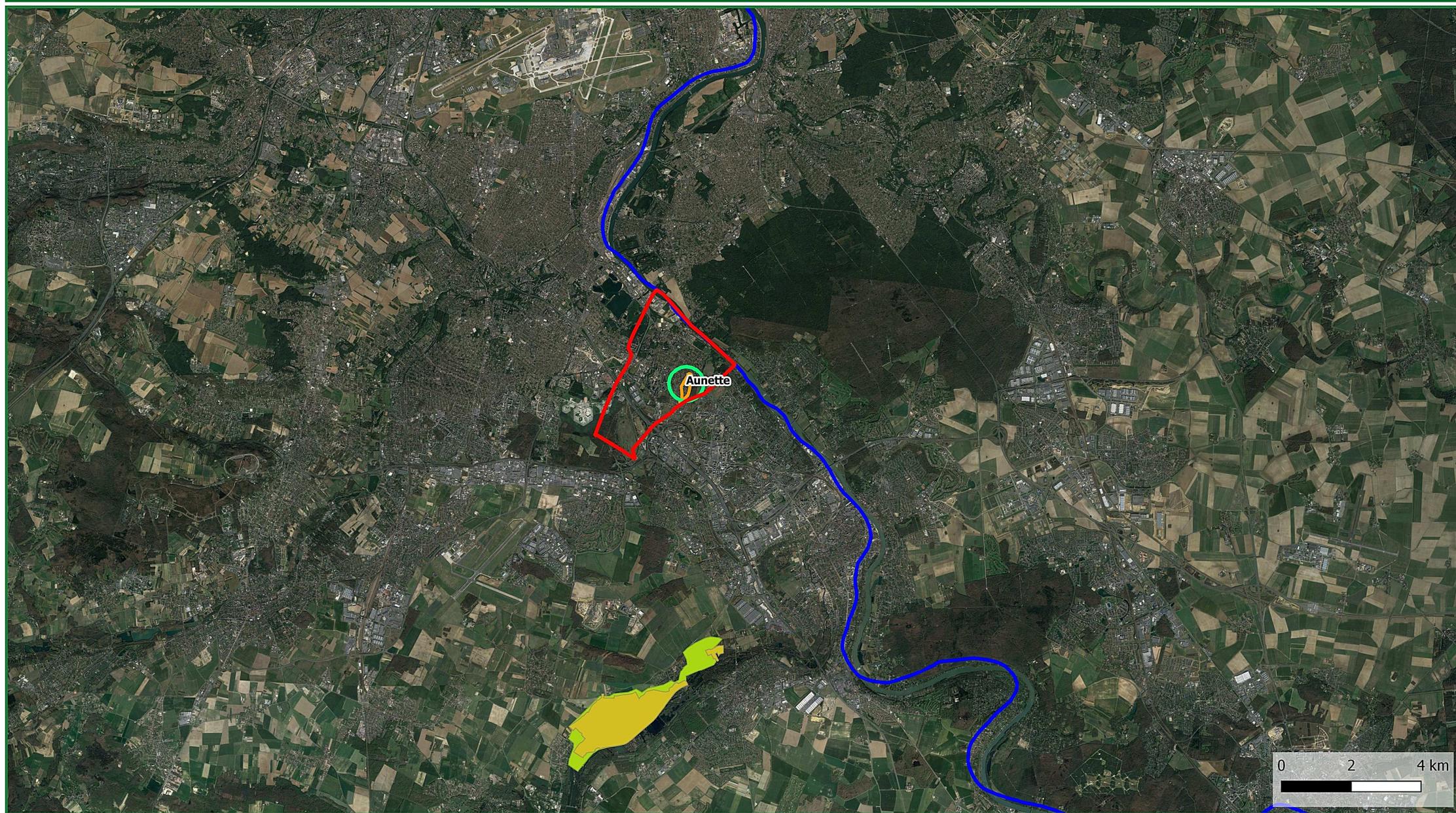
Légende

- | | | | |
|------------------------------------|-----------------------|--------------------------------|-----------------------------------|
| Limite communale de Ris-Orangis | Forêts | Eau | Activités |
| Limite de la parcelle de l'Aunette | Milieux semi-naturels | Espaces ouverts artificialisés | Equipements |
| Forage F1 | Espaces agricoles | Habitat individuel | Transports |
| Seine | Cours d'eau | Habitat collectif | Carrières, décharges et chantiers |



Forage d'alimentation agricole
- Ris-Orangis

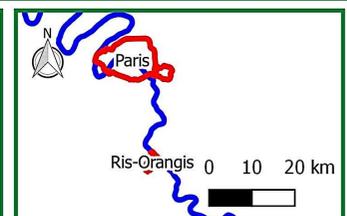
Source : IGN



Légende

- Limite communale de Ris-Orangis
- Limite de la parcelle de l'Aunette
- 500m autour du forage d'essai F1
- Seine

- Natura 2000 - ZPS
- Natura 2000 - SIC



Forage d'alimentation agricole
- Ris-Orangis



Source : IGN